



La carte collaborative, un outil d'animation de nos territoires

Pays de Redon-Bretagne Sud

Fonds sollicités :

Europe - ITI FEDER

Axes :

Pour un territoire accessible par tous et pour tous au coeur du triangle métropolitain

Fiche Action :

Europe : Favoriser le développement des pratiques et culture numériques

Fonctionnement / Investissement :

Fonctionnement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : GIP du Pays de Redon - Bretagne Sud

N° SIRET : 18350906600035

Forme juridique : GIP

Nombre d'habitants : 81000

L'entité appartient à un groupe : Non

Nombre de salariés ou d'agents (ETP) : 13.00

Représentant de la structure demandeuse : MARY Jean-François, Président

Représentant technique du projet : CHAUCHAIX Etienne, Géomaticien, sig@pays-redon.fr

Adresse postale : 3 rue Charles Sillard 35600 REDON

Adresse électronique : accueil@pays-redon.fr

Tel : 0299703849

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

Les projets collaboratifs, et notamment les projets de cartographie collaborative, connaissent un essor important et permettent de réunir des acteurs variés (citoyens, associations, collectivités, entreprises) autour d'un projet commun.

Le projet du Pays de Redon - Bretagne Sud vise à approfondir l'usage de la cartographie collaborative afin d'apporter de nouveaux services à la population et d'améliorer le lien entre collectivités et société civile.

Le Pays de Redon - Bretagne Sud pourra échanger et s'enrichir au contact d'un réseau existant autour des expériences en réflexion ou en cours, au sein de territoires du Gard (Pays de Vidourle Camargue, Pays des Garrigues et Costières de Nimes), de Belgique (CRIE de Mouscron, l'agence Culture.Wapi) et de Bretagne (Lannion Communauté, Pays de Pontivy).

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

L'objectif est de développer un ensemble d'usages pour aider à la dissémination des pratiques collaboratives en matière de cartographie que ce soit pour le citoyen ou au sein de structures (associations, collectivités, milieu scolaire).

Le développement de la cartographie collaborative dans nos territoires doit permettre :

- par le trait d'union qu'il crée entre des acteurs variés, de renforcer le lien social
 - d'aider à l'émergence de cette nouvelle économie numérique de la collaboration, qui développe des applications sur la base de données et d'outil libres
- d'améliorer le service rendu au citoyen par les collectivités grâce au bénéfice tiré du partage des données

3 - Présentation resumée du projet

Les actions identifiées pour le Pays de Redon - Bretagne Sud au sein de ce projet concernent notamment l'usage des outils de cartographie collaborative au sein des collectivités et le lien qui peut émerger entre société civile et collectivités grâce à cette ouverture. Les actions envisagées, par ordre de priorité, sont :

Action 1 : Projet "Cartomobilité" sur l'accessibilité physique des villes

Enjeux :

L'objectif principal est de constituer un inventaire le plus fiable, exhaustif et proche du ressenti de l'usager sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sur des villes telles que Redon (ville centre) et La Gacilly (ville touristique accueillant 300.000 visiteurs par an grâce à son festival photo en plein air). L'objectif est également de permettre à des acteurs divers et variés (collectivités, associations, citoyens) de prendre en main les outils de cartographie collaborative (OSM notamment) pour constituer une base de données géographiques réutilisable par tous. Par ce biais, il s'agit de les amener à mettre en commun le fruit de leur travail sur la thématique de l'accessibilité.

Modalités :

Pour améliorer la connaissance des pratiques et outils collaboratives, il s'agirait de proposer des ateliers de formations pour les personnes intéressées des villes de Redon et La Gacilly, axées sur le thème de l'accessibilité. Il s'agirait également d'organiser sur les sites identifiés des événements festifs ouverts au plus grand nombre, par exemple des cartoparties. Le public visé se veut le plus large possible : citoyens, élus et agents des collectivités, acteurs institutionnels et associatifs, etc.

Action 2 : Faciliter le lien entre citoyens et services techniques des collectivités

Enjeux :

Les services techniques des collectivités (communes, intercommunalités) travaillent au quotidien à la réalisation et à l'entretien d'espaces, de bâtiments, de voies publiques. Les services techniques travaillent donc au quotidien pour l'usager. Il serait souhaitable que cet usager puisse plus facilement faire remonter ses remarques sur les aménagements réalisés afin de rapprocher le citoyen de la collectivité et faire bénéficier la collectivité de cette "expertise d'usage".

Modalités :

Il s'agirait notamment de tester les plateformes de remontées d'informations existantes qui permettent aux citoyens via un site internet ou une application smartphone, de faire remonter les soucis rencontrés sur la voirie, les aménagements publics et ce, sur les 43 communes du Pays de Redon - Bretagne Sud.

Il s'agirait également de former les agents des collectivités à l'usage d'outils collaboratifs pour informer sur leur travail et avoir un retour des usagers sur la perception des aménagements réalisés ou les améliorations à envisager.

Action 3 : Création collaborative d'une vue immersive du territoire

Enjeux :

Les vues immersives sont utilisées au quotidien à la fois par les agents des collectivités, les entreprises et les citoyens. Nous constatons toutefois qu'il n'existe pas sur notre territoire de service qui satisfassent les besoins exprimés en terme de couverture du territoire, de régularité des mises à jour et de licence d'utilisation permettant aisément la réutilisation. Il s'agirait donc de créer une vue immersive du territoire sur un mode collaboratif qui présente les caractéristiques recherchées à savoir une couverture exhaustive des voies revêtues du territoire, une mise à jour régulière se rapprochant au maximum de la mise à jour en continue et enfin une licence permettant la réutilisation la plus large possible.

Modalités :

Pour réunir tous ces critères, l'idée est d'utiliser un outil collaboratif (du type Mapillary) pour constituer cette base de données. Pour garantir l'exhaustivité et la régularité de la mise à jour, 3 bennes à ordures ménagères de la CC du Pays de Redon, qui collecte les déchets sur 24 communes seront équipées d'une caméra 360° pour la prise de vue immersive.

Par ailleurs, quiconque pourra également grâce à l'outil collaboratif importer ses propres vues immersives. Un travail d'animation sera donc engagé afin de présenter au plus grand nombre le fonctionnement de l'outil retenu et inviter les citoyens qui le souhaitent à s'en emparer.

Enfin, à partir de la base de données de vues immersives constituée, des tests sur le traitement automatique d'images seront menés afin de voir si cela peut répondre, au moins partiellement, à des besoins (par exemple, sur la localisation et l'état des panneaux de signalisation ou du mobilier urbain).

Action 4 : Edition de plans de ville à partir des données d'OSM et alimentation de la BANO

Enjeux :

Les données sur les noms de voie et les adresses sont la responsabilité des communes. Toutefois, la complexité d'une telle base de données et la difficulté pour les communes de la diffuser à la multitude de partenaires intéressés (La Poste, l'IGN, la DGFIP, les intercommunalités, départements, entreprises que ce soit de distribution, de bases de données pour GPS, etc.), explique l'absence jusqu'il y a peu de base de données officielle des adresses en France. Avec la naissance de la BANO, basée notamment sur les données OSM, les collectivités ont l'opportunité de diffuser plus aisément les données voirie adresse à l'ensemble des partenaires. Au quotidien, cette diffusion d'une base de données adresse ouverte est la promesse pour tout un chacun d'une localisation aisée par les systèmes de guidage GPS ou encore d'une arrivée plus rapide des secours à son domicile en cas de problème.

Modalités :

L'action vise donc à éditer des plans de ville à partir des données OSM, mais surtout de profiter de cette démarche, pour impliquer les citoyens dans la réalisation des plans, de faire remonter les erreurs de toponymie dans les bases de données existantes, de former et encourager les collectivités à alimenter la BANO. Un test de cette démarche sera réalisé sur 5 communes volontaires du Pays de Redon - Bretagne Sud.

Enfin, les actions d'éducation aux pratiques collaboratives pourront également être testées sur le Pays de Redon - Bretagne Sud en s'appuyant sur les expériences menées dans le réseau dans le Gard ou en Belgique. Ceux-ci pourront apporter leur expertise en venant présenter leur fonctionnement à des acteurs du Pays de Redon - Bretagne Sud.

Des cartoparties, événements conviviaux de collecte de données cartographiques sur le terrain par des groupes de personnes motivées, marqueront les temps forts de ce projet (lancement, 1 an, clôture).

4 - Localisation

Localisation géographique :

CC La Gacilly, CC Grand Fougeray, CC Pays de Redon

Secteur concerné par le projet (rayonnement)

Pays

5 - Résultat attendu

Les critères d'évaluation seront les suivants :

- multiplier par 10 le nombre de contributions sur OpenStreetMap entre le début et la fin du projet
- obtenir au moins 1000 signalements annuels via un système de remontée d'informations par les citoyens
- initier au moins 200 personnes à la cartographie collaboratives via les ateliers et les "cartoparties" (journée festive de cartographie collaborative organisée directement sur le terrain)
- produire en 2 ans une vue immersive couvrant au moins 80% du territoire de collecte du service déchet de la CC du Pays de Redon
- éditer 5 plans de ville au moins à partir des données libres d'OpenStreetMap

Avant tout, le projet devra également être jugé au regard des services développées au service de la population sur le territoire, à leur usage et leur appropriation par les citoyens.

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
Semaine de lancement à Redon dans le cadre de la semaine des mobilités douces	01/06/2016	Interventions dans les écoles Intervention dans le quartier prioritaire de Bellevue Cartopartie sur l'accessibilité Journée de formation
Début du test de l'application de remontée d'informations par le citoyen	01/01/2017	
Début de test sur les vues immersives	01/01/2017	
Semaine de lancement à La Gacilly et Carentoir	01/06/2017	
Début de test sur le traitement d'images à partir des vues immersives	01/01/2018	
Semaine de fin de projet à Redon, La Gacilly et Carentoir	01/06/2018	

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

1 - Innovation

1 - Innovation Thématique

Le besoin repéré est notamment le développement de nouvelles applications numériques rendant un service à la population et leur appropriation par les citoyens. Il est également à noter que l'une des actions identifiées (cartomobilité) a trait à la mobilité, un axe prioritaire dans la stratégie territoriale.

2 - Innovation Technologique / Methodologique

L'innovation dans le cadre de ce projet porte tout autant sur le développement ou l'utilisation de technologies non employées à l'heure actuelle sur le territoire (application de remontées d'informations par le citoyen, cartographie collaborative, application de constitution d'une base de données de vues immersives) que par l'accent majeur mis sur la méthode collaborative.

3 - Innovation Partenariale

Le projet vise à toucher un public très large puisqu'il nécessite tout autant pour réussir le concours des collectivités, des associations que des citoyens. Il vise d'ailleurs avant tout à développer une meilleure prise en compte de l'expertise d'usage et du travail commun entre différents acteurs via la méthode collaborative.

1 - Pilier : Intégration au territoire

1 - Cible : Un foncier maîtrisé

Non concerné.

2 - Cible : Un projet facile d'accès

La première action du projet vise à développer l'accessibilité au sens large, que ce soit par son action visant à mieux prendre en compte la question du déplacement des personnes à mobilité réduite, mais également par son intégration plus large au sein de la question des déplacements doux. Les premières actions seront d'ailleurs menées dans le cadre de la semaine de la mobilité douce.

2 - Pilier : Lien social

1 - Cible : Un projet pour tous, favorisant le lien social dans un environnement sain

En focalisant le projet sur l'aspect collaboratif, nous attendons un renforcement du lien social et intergénérationnel.

2 - Cible : Une mise en valeur du patrimoine, et un développement des langues régionales, de l'art et de la culture

Non concerné.

3 - Pilier : Transition écologique et énergétique

1 - Cible : Une préservation des ressources et de la qualité de l'environnement

Non concerné.

2 - Cible : Une consommation d'énergie maîtrisée

Non concerné.

4 - Pilier : Valeur ajoutée pour l'économie locale et efficace

1 - Cible : Un projet source de valeur économique

Le projet ne pose pas de barrière à l'entrée des entreprises de toutes tailles (très faible investissement en matériel par exemple). Il souhaite également réfléchir à la manière dont peut être soutenu et pérennisé l'émergence d'une économie collaborative.

2 - Cible : Un projet efficace

Le projet vise aux développements d'outils ouverts et libres dont l'appropriation citoyenne doit être le plus large possible. En ce sens, il assure une certaine pérennité au projet.

En revanche, certaines actions sont des actions test (applications de remontée d'informations et de traitement d'image notamment) et devront ensuite être financées par les collectivités ou les entreprises qui pourraient en être les premiers bénéficiaires afin d'en assurer la pérennité. Il est à noter que l'évaluation des coûts de maintenance de tels outils comparés aux coûts actuels d'outils utilisés dans ces domaines se sont avérés inférieurs. La dimension économique ne saurait donc être un frein à la pérennisation de ces actions.

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA :

Assujettissement à la TVA :

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
Salaire coordinateur du projet	27 400.00	44.57
Prestation animation et formation cartographie collaborative	16 000.00	26.02
Déploiement de l'application de remontée d'informations par le citoyen	5 800.00	9.43
Frais de déplacement et de communication sur le projet	6 000.00	9.76
Caméra 360° pour les vues immersives	1 300.00	2.11
Hébergement des applications développées autour de la cartographie collaborative	480.00	0.78
Application de gestion des vues immersives	4 500.00	7.32
Total	61 480.00	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Autofinancement public	21 480.00	34.94
Europe - FEDER - ITI	40 000.00	65.06
Total	61 480.00	100.00

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Date : 19/05/2016

Pour : Comité pour avis d'opportunité

Avis / Décision : FAVORABLE SOUS RESERVES

Fonds mobilisé Europe - ITI FEDER : 40 000 EUR

Explication / Commentaires :

Le plan de financement présenté porte sur 2 ans.

Avis favorable à l'unanimité assorti d'une remarque sur les partenariats à développer avec la société civile (notamment via le Conseil de Développement) pour la sensibilisation et la formation des usagers.

M Mary ne prend pas part au vote et sort de la salle

Réserves à lever :

Obtention du quorum par consultation écrite